

Eberhard-Karls-Universität Tübingen

Romanisches Seminar

Seminararbeit

***L'e instable* et la variation phonique**

Verfasserin: Anastasia Antipova

**anastassia.antipova(at)student.uni-
tuebingen.de**

**HS: Phonologie suprasegmentale
du français (WS 2005/06)**

Betreuer: Dr. Richard Waltereit

Fach: Romanische Philologie I

Table des matières

Introduction	3
1. Aspects théoriques de la variation phonique	5
1.1. Langue non-marquée vs. langue marquée	5
1.2. Modèle phonostylistique fonctionnel	6
1.3. Conception et réalisation du message	9
2. Présentation du corpus	10
3. Analyse du corpus	12
3.1. Discours A	12
3.2. Discours B	16
3.3. Discours C	18
Conclusion	22
Bibliographie	23

Hiermit versichere ich, dass ich die vorgelegte Arbeit selbständig und nur mit den angegebenen Quellen und Hilfsmitteln (einschließlich Quellen des www und anderer elektronischer Medien) angefertigt habe. Alle Stellen der Arbeit, die ich anderen Werken dem Wortlaut oder dem Sinne nach entnommen habe, sind kenntlich gemacht.

Tübingen, im Mai 2006

Anastasia Antipova

Introduction

L'*e instable* (on dit aussi «e muet», «e caduc», «schwa») est «une voyelle centrale, ni fermée ni ouverte, ni arrondie, ni étirée, qui se prononce ou non selon sa position dans le groupe rythmique» (Rey (éd.) 2001, p. 1753). Le phénomène de l'*e instable* fait l'objet de nombreuses recherches tant classiques que récentes menées dans le domaine de la phonétique et de la phonologie française. Cela est dû évidemment au fait que l'*e instable* «ne veut pas mourir» (Walter 1990, p. 27) et qu'il réapparaît en dehors des règles classiques de trois consonnes formulées par Grammont (1984). En plus, cette voyelle se fait entendre aujourd'hui non seulement dans la poésie classique, mais aussi dans la conversation spontanée où elle se veut «jeune et expressive» (Léon 1993, p. 256).

Néanmoins, il est très difficile de suivre les règles concernant la (non)-réalisation de l'*e instable*. Ces règles dépendent de beaucoup de facteurs: ainsi faut-il prendre en compte la position du mot dans le groupe rythmique, la fréquence du mot, l'environnement consonantique de la voyelle, les facteurs prosodiques, expressifs, etc. En soulignant le rôle prépondérant de la hiérarchie de sonorité, Meisenburg et Selig (1998, p. 142) prétendent que l'*e instable* peut facilement tomber dans le mot isolé comme «appart(e)ment», alors que Schafroth (1999, p. 125), en continuant les recherches menées par Léon (1966), estime que cette voyelle doit se maintenir dans le mot «appartement», les facteurs prosodiques, notamment l'accent du mot, entrant en jeu. Il s'ensuit que le phénomène de l'*e instable* reste très complexe en français contemporain. Dans la réalité linguistique, le fait d'établir une norme régissant le fonctionnement de l'*e instable* qui soit valable pour toutes les variétés du français pose beaucoup de problèmes. On parle donc non pas d'une norme, mais plutôt des *préférences* sous l'influence des recherches menées dans la linguistique variationnelle (Schafroth 1999, p. 114). Cependant, la vue conservatrice traditionnelle considère la variation comme des fautes déformant la norme prescriptive. Celui qui commet des infractions à la norme se voit souvent puni par les puristes qui édictent les règles à ne pas transgresser (Léon 1971, p. 102), comme la citation suivante le montre:

On observe une fâcheuse tendance à prononcer fortement un *e instable* et même à faire entendre ce son à la fin d'un mot terminé par une consonne. (Dupré (éd.) 1972, p. 754).

Quoi qu'il en soit, le facteur de la variation occupe une place importante dans les travaux de recherche qui portent sur l'*e instable*. De plus, il est à remarquer que la variation peut ou doit même, selon Schafroth (1999) et Lucci (1983), englober tout, c'est-à-dire les phénomènes diatopiques, diastratiques, individuels, ainsi que la distribution dans le mot phonétique, le débit, le rythme, les objectifs pragmatiques. En un mot, c'est le facteur de la variation qui doit être l'une des priorités de nouvelles recherches en général et qui a servi de point de départ dans ce travail en particulier.

Le présent travail comprend trois parties principales. Dans la première partie, nous aborderons les théories différentes qui portent sur la problématique de l'analyse des phénomènes de la variation phonique. Dans la deuxième partie, nous présenterons trois discours qui reflètent parfaitement «le jeu du *e caduc*»¹ (Léon 1992, p. 141). Ces discours sont basés sur des expériences vécues par l'auteur du présent travail. Au cours de la troisième partie, nous étudierons - en nous inspirant du modèle phonostylistique de Léon (1993) - les discours présentés auparavant afin d'expliquer les particularités qui règlent le fonctionnement de l'*e instable*. En procédant de la sorte, nous tâcherons de répondre aux questions de savoir quelles fonctions l'*e instable* peut exercer dans un discours, quels sont les facteurs qui provoquent la chute ou le maintien de la voyelle. Est-ce que la situation d'énonciation, les facteurs phonétiques, la nature du message peuvent être considérés comme interdépendants? L'étude globale de la variation est-elle indispensable?

Avant de présenter trois discours qui démontrent les particularités de l'*e instable*, nous tenons à préciser que ces textes ne sont pas des originaux. Ce sont plutôt les modèles des discours primaires (Ludwig 1988, p. 8). En nous souciant de la lisibilité du corpus, nous n'en appliquerons pas la transcription phonétique. La (non)-réalisation de l'*e instable* est notée dans le système orthographique. L'élision de la voyelle est marquée par une apostrophe ('), par exemple, «la d'mande»; la chute possible de la voyelle est notée entre parenthèses, par exemple, «la d(e)mande». L'*e instable* qui se maintient est souligné par un trait, par exemple, «la demande».

¹ Le présent travail ne traite que des cas qui reflètent la (non)-réalisation de l'*e instable* dit «étymologique». Voir Rey (éd.) 2001, p. 1753.

1. Aspects théoriques de la variation phonique

1.1. Langue non-marquée vs. langue marquée

Dans la conception classique la (non)-réalisation de l'*e instable* se base généralement sur les règles obligatoires et facultatives décrites, par exemple, par Dell (1973), de Cornulier (1975), Dupré (éd.) (1972). Par contre, Schafroth (1999) nous propose de prendre pour point de départ la langue marquée et la langue non-marquée. La dernière est conçue par le linguiste comme la suivante:

Unmarkierte Sprache innerhalb des code phonique zeichnet sich durch nächstsprachliche Rahmenbedingungen aus, allerdings ohne Beteiligung spezifischer diaphasische, diastratischer oder diatopischer Komponenten. Dieser (idealisierten) Art sprachlicher Konzeption entspräche ein in etwas mittleres Sprechtempo (p. 114).

En d'autres termes, la langue non-marquée est considérée comme homogène, ne révélant aucune variation. Mais même si la réalisation idéale du message est possible, elle ne fonctionne que ponctuellement (Weber 1996, p. 62). Léon (1971, p. 103) souligne que, dans la conscience des sujets parlants, il existe une prononciation normative «dont les modèles sont codifiés par les grammairiens et dont les réalisations sont multiples». A son tour, Schafroth (1999, p. 114) affirme que les règles d'effacement de l'*e instable* établies, par exemple, par Dell (1973, p. 221-261) sont parfaitement valables pour cet état idéal de la langue, mais que dans la langue marquée elles ne fonctionnent qu'en partie.

Notre point théorique suivant reflète l'idée de Lucci (1983, p. 79-83) qui concerne le double mécanisme de la variation. Lucci opte notamment pour l'étude globale des phénomènes de la variation qui pourrait en démontrer l'interdépendance et en faire la systématisation. Le linguiste écrit alors que

si l'on se propose de décrire la variété complexe des messages socio-situationnels, et si l'on se refuse à des études cloisonnées des divers paramètres prosodiques, segmentaux et syntaxiques, on fait apparaître non pas une variabilité anarchique, mais une *interdépendance* de ces différents paramètres (rythme, pauses, intonation, accentuation, «e instables» [...]) dans leurs réalisations et leurs variabilités, ainsi qu'une *systématisation de la variation* prosodico-segmentale dans son ensemble (ibid., p. 73).

Cela dit, nous prendrons comme point de départ *la langue marquée* et pencherons sur les principes du modèle phonostylistique de Léon (1993) qui synthétise les éléments de la variation phonique pour en établir les fonctions identificatrices et les fonctions impressives.

1.2. Modèle phonostylistique fonctionnel

D'après Léon (1993, p. 13, p. 18) la phonostylistique fait partie des disciplines qui étudient les fonctions communicatives de la langue, notamment les fonctions primaires (linguistiques) et les fonctions secondaires (expressives) du message. La phonostylistique vise alors à étudier non pas le côté linguistique du message parlé qui a déjà été bien étudié par les phonéticiens, mais avant tout le côté expressif de la parole (Léon 1970, p. 6). Ainsi, Léon (1993, p. 22) a élaboré un modèle phonostylistique fonctionnel qui se base en quelque sorte sur les recherches menées par les théoriciens de la communication et qui est décrit par le schéma suivant:

Émetteur:		Message: <i>résultante des 2 fonctions</i>	Récepteur:
<i>fonctions identificatrices</i>			<i>fonctions impressives</i>
Indices sémiotiques (émotions, caractère)	Indices linguistiques (dialecte, sociolecte, idiolecte)		Signaux de conduites (idéologique, professionnelle, situationnelle, émotive, etc.)

Schéma 1: Modèle phonostylistique de Léon (1993)

Ce modèle représente l'ensemble des indices et des signaux de la parole et reflète d'une certaine manière l'*Organon-Modell* de Karl Bühler (Léon 1993, p. 16-17; Bühler 1934, p. 28). Or, Léon (1979, p. 56) prétend que l'*e instable* peut avoir, d'une part, les fonctions identificatrices qui aident à identifier le sujet énonciateur et, d'autre part, les fonctions impressives qui sont destinées à impressionner l'auditeur.

Voyons le modèle de Léon de plus près. Nous trouvons d'un côté les fonctions identificatrices qui se divisent en deux catégories: 1) des indices sémiotiques (ou émotifs) qui dénotent les émotions et le caractère du locuteur; 2) des indices linguistiques qui connotent l'appartenance du locuteur à tel ou tel dialecte (origine linguistique), à un sociolecte (origine sociale) et à un idiolecte (l'âge, le sexe) (Léon 1993, p. 21). Ces indices sont perçus comme signes involontaires et/ou inconscients (Léon 1979, p. 56).

Pour illustrer la fonction identificatrice régionale de l'*e instable* prenons, par exemple, le texte 7 tiré du livre d'Eschmann (1984). Le locuteur, ingénieur d'agriculture âgé de 40 ans, parle à des amateurs intéressés de son métier. Eschmann (ibid., p. 81) souligne

que l'ingénieur parle avec un léger accent méridional dont les traits principaux sont la réalisation fréquente de l'*e instable*, ainsi que la réalisation des consonnes nasales précédées des voyelles nasales, comme la réalisation de l'expression «cette viande» nous le prouve: [sɛt vi'andə]. En plus, l'accent méridional est caractérisé par une mélodie spécifique, c'est-à-dire par une montée sur la syllabe tonique qui précède l'*e instable* prononcé (Léon 1993, p. 224). Alors l'*e instable* ne peut être conçu comme indice de dialecte que dans le cas où il apparaît à côté d'autres indices dialectaux.

Dans les derniers temps, il s'avère que l'*e instable* reste non seulement l'indice dialectal méridional, mais qu'il est devenu en outre indice idiolectal marquant l'âge du sujet parlant. Schafroth (1999, p. 137) prétend que les jeunes du Midi ne prononcent pas aujourd'hui autant d'*e instables* que leurs parents. De plus, l'*e instable* peut être considéré même comme indice de sociolecte parmi les locuteurs du Midi ce qui est dû aux niveaux différents de leur éducation, aux influences des médias, etc. (Léon 1992, p. 145). L'*e instable* peut donc avoir dans le même discours plusieurs fonctions identificatrices.

De l'autre côté, nous voyons des fonctions impressives constituées des signaux perçus comme volontaires et/ou conscients (Léon 1979, p. 56). Ces signaux révèlent les attitudes ou les conduites du sujet parlant qui se manifestent selon des circonstances. Léon distingue alors quatre types principaux des signaux de conduites (ibid., p. 58-60).

1. Signaux de conduites idéologiques: ce sont des marques linguistiques, détournées de leur fonction d'indices identificateurs pour devenir des signaux idéologiques.

Prenons un exemple de Bazylko (1981) pour illustrer comment l'*e instable* en tant qu'un indice de dialecte peut devenir signal de conduite idéologique. Bazylko écrit que

[pour] vérifier si l'oppositon [pl] ~ [pəl] et [bl] ~ [bəl] a un pouvoir distinctif, nous avons enregistré des phrases avec des formes *applaudir, plage, blond*, etc., où nous avons intercalé [ə] avant [l]. La réaction de nos informateurs a été spontanée et unanime: «Ah, ça, c'est l'accent du Midi», bien que le texte ne comportât aucun autre trait de ce qu'ils appellent «accent du Midi» (p. 100).

Le linguiste vise alors à comprendre quelle fonction peut avoir l'apparition de l'*e instable* dans des contextes inhabituels. Il en conclut finalement qu'une telle apparition peut avoir une fonction expressive (ibid.). Mais ce qui nous intéresse le plus c'est la réaction spontanée des informateurs et le fait qu'ils n'ont pas découvert la fonction

expressive de l'*e instable*. Ils ont décodé l'apparition de ce son dans des contextes inhabituels comme l'accent du Midi ce qui nous prouve que les gens ont souvent des stéréotypes en ce qui concerne, par exemple, l'accent méridional.

Un autre exemple sert à illustrer la fonction idéologique de l'*e instable*. Léon (1993, p. 203) parle de l'attitude des locuteurs d'un côté et de leur comportement réel de l'autre côté: l'attitude des locuteurs ne correspond pas toujours à leur comportement réel, «mais à l'idée qu'ils se font de la «bonne» et de la «mauvaise» prononciation». Prenons, par exemple, le mot «acheter». Si l'on demande à un Français si l'on doit prononcer «acheter» ou «ach'ter» il répondra, selon Léon (ibid., p. 204), qu'il faut absolument prononcer l'*e instable* «alors qu'il le supprimera lui-même aussitôt après dans une conversation spontanée».

2. Signaux de conduites professionnelles: ce sont des marques destinées à manifester le statut social du sujet parlant et/ou son entrée en fonction.

L'*e instable* peut, à côté d'autres signaux comme les pauses intellectuelles, la régularité rythmique, etc., marquer l'entrée en fonction d'un prêtre, d'un guide ou d'un professeur (Léon 1979, p. 58). Nous pouvons alors trouver plusieurs signaux de conduite professionnelle dans le texte *Cours magistral de littérature* qui fait partie du corpus de Ludwig (1988, p. 146-152).

3. Signaux de conduites stylistiques ou occasionnelles.

Léon (1979, p. 59) décrit cette catégorie de la façon suivante: «C'est dans cette conduite que l'on pourrait classer la récitation, la diction poétique, le monologue, le récit de la blague, le discours improvisé, le conte, etc.». Alors la réalisation fréquente d'*e instables* peut être considérée comme un des signaux situationnels dans le même texte de Ludwig (1988) cité dans le point 2.

4. Signaux de conduites émotives: ce sont des marques stylisant l'émotion selon chaque culture.

Quant aux conduites émotives, Léon (1993, p. 23) estime qu'«il est bien difficile de savoir si les procédés phonostylistiques employés indiquent, par exemple, une colère réelle (indice [émotif] primaire) ou une colère feinte ([signal de] conduite contrôlée)». Prenons, par exemple, le cas de l'*e instable* expressif du type «Arrête!». Léon (ibid.) prétend qu'il est très difficile de faire la distinction entre les marques involontaires et

les marques volontaires, l'indice primaire pouvant à tout instant devenir signal et vice versa. Nous avons aussi la difficulté de décoder la réalisation de l'*e instable* dans l'exemple donné soit comme un indice émotif, soit comme un signal de conduite émotive. En fait, cela pourrait être les deux en même temps.

1.3. Conception et réalisation du message

Léon (1993, p. 6) souligne l'importance de savoir distinguer la notion du style oral de celle du style parlé. Selon le linguiste, «est oral, ou oralisé, tout ce qui est parole proférée qu'elle soit lue, récitée, déjà formalisée, stylisée ou non, par rapport à l'oralité du parlé spontané. [...] Le parlé spontané est fait de reprises, d'interruptions de phrases» (ibid.).

En d'autres termes, nous prenons en compte l'aspect conceptionnel et l'aspect médial du message. Au niveau conception, on parle, d'un côté, de l'opposition «parlé - écrit» qui a été la plus développée par Söll (1985) et qui représente un continuum communicatif (Koch; Oesterreicher 2001, p. 568s). De l'autre côté, il s'agit de l'opposition «immédiat - distance» qui a été élaborée par Koch et Oesterreicher (1985, p. 15-43). Au niveau réalisation, on distingue le code phonique et le code graphique qui représentent une dichotomie (Koch; Oesterreicher 1990, p. 6). Or, la réalisation à l'oral peut être influencée par la conception de l'immédiat et/ou par la conception de la distance, ce qui, à son tour, peut avoir des conséquences sur la réalisation de l'*e instable*. Cela veut dire que, d'habitude, on ne prononce pas autant d'*e instables* dans une conversation familière que dans un discours politique.

Sur ce, nous passerons d'abord à la présentation de trois discours et puis à l'analyse des exemples de la (non)-réalisation de l'*e instable* en prenant en compte tous les aspects théoriques évoqués plus haut. S'il est nécessaire, nous aurons recours à d'autres explications théoriques possibles, le phénomène de l'*e instable* étant vraiment très complexe.

2. Présentation du corpus

Je voudrais parler d'abord des concours de phonétique qui ont lieu chaque année à la Faculté de la langue française à Minsk (Biélarus).² Pour la première fois, je suis allée voir le concours de phonétique quand j'étais en deuxième année universitaire. Tous les participants étaient émus, les uns méditaient devant la salle où le concours devait avoir lieu, d'autres, nerveux, balbutiaient les poésies apprises par cœur. Enfin le concours a commencé. La plupart des étudiants ont récité des vers classiques en sauvegardant toutes les liaisons obligatoires, en prononçant tous les *e instables*. Des intonations solennelles, des visages pensifs, bref, cela a été ennuyeux avant qu'une étudiante, déguisée en vieille femme folle, ne se soit grimpée sur la table et n'ait commencé à représenter un monologue dont je ne reproduis que le début.

Discours A, l'étudiante est une locutrice non-native:

J_e vous emmerde_e, j'emmerde_e les gens heureux, les amoureux qui se_e mettent sur le_e banc pour s'embrasser...

Le jury a été choqué autant que le public, pourtant cette étudiante a remporté le premier prix. Le concours passé, je me suis posée la question de savoir pourquoi l'étudiante a réalisé beaucoup d'*e instables* dans le discours qui ne relève pas du style recherché.

Un an après, le concours de phonétique a été plus intéressant parce qu'il y a eu beaucoup de représentations humoristiques. Je ne me rappelle plus qui a gagné la première place, mais je garde encore en mémoire le sketch *Caen* de Raymond Devos représenté par deux étudiants sous forme d'un dialogue. Faute de version originale de Devos, je reproduis l'extrait du sketch tel qu'il a été présenté par deux étudiants.

Discours B, deux étudiants sont des locuteurs non-natifs, le premier locuteur est un voyageur (V), le second est un employé de SNCF (E) :

1. V.- Comm' j'avais entendu di(r)': «A quand les vacances? A quand les vacances?» J'(ai) dit: bon! J'vais aller à Caen. Et puis... Caen! Euh... Ça tombait bien, j'avais rien à y fai(r)'. J'bouc(l)' la valise, j'vais prend(r)' l(e) car euh ...J'd(e)mand' à l'employé:
2. V. - Pour Caen, quell' heur'?
3. E. - Pour où?
4. V. - Pour Caen!
5. E. - Comment voulez-vous qu(e) j' vous dis' quand, si j(e) n'sais pas où?
6. V. - Comment? Vous n'savez pas où est Caen?

² La Faculté de la langue française fait partie de l'Université linguistique d'État de Minsk. La reproduction des discours A et B se base sur une cassette vidéo privée sur laquelle les concours ont été partiellement enregistrés.

7. E. - Si vous ne me le dites pas!
 8. V. - Mais je vous ai dit: Caen!
 9. E. - Oui! Mais vous ne m'avez pas dit où!

Ce qui m'a beaucoup frappé dans le dialogue ce n'est pas la quantité d'*e instables* omis, c'est plutôt la réapparition brusque de la voyelle dans les dernières répliques.

Finalement, je voudrais parler du cours magistral de la civilisation francophone tenu par le locuteur natif de la langue française à l'Université de Tübingen. C'était le premier cours magistral du semestre d'été. Le maître de conférences est entré dans la salle, a salué les étudiants et s'est mis à présenter les objectifs du cours d'une manière extraordinaire. Le professeur a pris le commentaire des cours tenus au semestre d'été et a commencé à lire les passages qui décrivaient son cours magistral et dont je ne reproduis qu'un petit morceau.

Discours C, le professeur est un locuteur natif:

[...] ce cycle de cours met en œuvre une très large revue des aspects, les plus variés possible, des divers éléments qui constituent la Civilisation française: vie juridique, économique, institutionnelle, politique, régionale, syndicale, souvenirs historiques, sciences et techniques, modes, arts et musique, évolution de la langue, argot, jargons professionnels, développement, pédagogie, ethnographie, philosophie, religion et bien d'autres encore. Le cours magistral, conçu comme une succession de courtes conférences aboutissant à la constitution de dossiers thématiques, inspire plusieurs réflexions comparatives avec la Civilisation allemande, traite de l'important phénomène diffusionniste de la culture française sur la Francophonie et des aspects originaux de cette dernière en Europe et dans le monde.³

J'ai admiré la belle prononciation du professeur. Il a fait toutes les liaisons nécessaires, a réalisé tous les *e instables* dits obligatoires et même les *e instables* dits facultatifs. Un bel exemple de la diction soutenue. D'un coup, le professeur s'est approché des étudiants, a changé d'intonation et s'est mis à répéter, morceau par morceau, les mêmes passages lus il y a quelques secondes et à en expliquer les mots-clés. Cette reproduction du texte du commentaire a sensiblement différé de la lecture à haute voix: il n'y a eu plus de liaisons, beaucoup d'*e instables* ont été omis. Je me suis alors posé la question de savoir si la quantité d'*e instables* réalisés dépend nécessairement de la nature du message.

³ Le passage est cité du commentaire des cours d'été 2006 du département des langues romanes.

3. Analyse du corpus

3.1. Discours A

C'est un monologue réalisé par une locutrice non-native qui comporte au niveau lexical des éléments de l'immédiat dont l'un est le mot «emmerder». Ce qui frappe dans le monologue en premier lieu c'est la quantité d'*e instables* prononcés. En second lieu, ce n'est pas la fréquence d'emploi de l'*e instable* qui nous intéresse vraiment, mais la distribution particulière du phénomène: il s'agit, d'une part, du maintien de l'*e instable* à l'initiale absolue de l'énoncé et, d'autre part, de sa réalisation en syllabe finale devant la pause.

Examinons d'abord le maintien de la voyelle à l'initiale du mot phonétique ou, en ce qui concerne notre cas, à l'initiale absolue de l'énoncé. Avant de procéder à l'analyse, sachons distinguer deux cas qui concernent le maintien de l'*e instable* à l'initiale absolue: il s'agit, d'une part, de l'*e instable* précédé de deux consonnes du même mot et, d'autre part, de l'*e instable* précédé d'une seule consonne. Étant donné que l'*e instable* ne chute jamais à l'initiale absolue s'il est précédé de deux consonnes (Dausen 1973, p. 55; Dell 1973, p. 227; Scheer 2000, p. 113), c'est le deuxième cas qui nous intéresse le plus.

L'*e instable* peut chuter ou se maintenir à l'initiale absolue s'il est précédé d'une seule consonne. Pour expliquer ce phénomène, Dell (1973) recourt à la nature des consonnes environnantes qui règle la (non)-réalisation de l'*e instable*. Le phonéticien analyse donc ce problème du côté phonologique en affirmant que l'*e instable* «peut tomber facultativement lorsqu'il est précédé d'une seule consonne, sauf s'il est à la fois précédé et suivi d'une obstruante non-continue» (ibid., p. 227). Dell (ibid.) écrit alors une règle phonologique facultative du phénomène et ajoute tout de suite dans les notes que le mot «petit» fait exception à cette restriction. Malheureusement, le phonéticien n'en donne aucune autre explication.

Contrairement à Dell, Schafroth (1999, p. 125) essaie d'expliquer la réalisation optionnelle de l'*e instable* à l'initiale absolue en faisant recours à l'approche variationniste. Le phonéticien considère alors le phénomène sous la perspective diaphasique en prétendant que l'*e instable* se maintient toujours dans le français recherché, alors qu'il peut tomber facilement dans la langue courante s'il est précédé d'une fricative (p. ex., V'nez ici!), ainsi que dans le français familier s'il est précédé

même d'une consonne nasale ou liquide (p. ex., L'quel de deux?) et finalement dans le français vulgaire s'il est précédé même d'une consonne explosive (p. ex., P'tit malin!). Il en résulte qu'en tâchant d'expliquer les particularités du fonctionnement de l'*e instable*, Schafroth mélange en fait l'approche phonologique et l'approche variationniste. Léon (1971, p. 133) choisit une approche variationniste «pure»⁴ en affirmant que le grand nombre d'*e instables* qui apparaissent à l'initiale du groupe rythmique, voire à l'initiale absolue, ainsi qu'à la détente consonantique de mots – dont nous parlerons plus tard – semble être, entre autres, deux marques les plus caractéristiques du style oratoire, voire du niveau recherché.

Voyons alors quels traits caractérisent le style oratoire en général. D'après Léon (1971, p. 107), tout sujet parlant qui s'adresse au public essaie de l'impressionner et de le convaincre. Pour atteindre son but, le locuteur se sert des procédés impressifs tels que la réalisation fréquente de l'*e instable* et de la liaison, les coups de glottes, les accents d'insistance, l'occurrence importante des pauses, la régularité rythmique, l'articulation des consonnes doubles (ibid., p. 107-108). Chaque phénomène pris séparément ne peut pas être considéré comme trait spécifique du discours public, mais tous ces traits réunis tendent à fonctionner comme phonostylème⁵ du style oratoire (ibid., p. 142).

Passons maintenant à la réalisation de l'*e instable* à la fin du mot ou des groupes de mots. Dès le début, nous distinguerons le cas de la réalisation de l'*e instable* étymologique devant la pause «Je vous emmerde» du cas de la réalisation de la voyelle située à l'intérieur du groupe rythmique en syllabe finale du mot qui est suivi de l'autre mot commençant par une consonne: «qui se mettent, sur le banc». C'est au premier cas que nous attacherons notre plus grande attention, vu la particularité du phénomène.

Dell (1973) écrit une règle obligatoire qui régit la chute de l'*e instable* devant une pause. La règle qui n'admet aucune exception - comme Dell le remarque lui-même (ibid., p. 224) - postule donc que «le schwa tombe obligatoirement devant une pause lorsqu'il n'est pas l'unique voyelle d'un mot: *elle est trop petit*, *elle est pervers*, mais *bats-le, sur ce*». Meisenburg et Selig (1998, p. 141) acceptent la règle obligatoire établie par Dell, mais remarquent quand même que la diction poétique classique et le français régional du Midi y font une exception. Dans les travaux de Léon l'*e instable* réalisé devant la pause fait le passage de la marque du style oratoire (1971) à la marque

⁴ Notre remarque.

⁵ Pour le terme voir Léon 1971, p. 9s.

de la fonction impressive dans le discours jeune (1992) et dans le discours féminin (1993). Voyons ces évolutions de plus près.

Léon (1971, p. 133) constate que l'*e instable* n'apparaît en position finale que dans le style oratoire, caractérisé par la «détente consonantique de mots». Dans ce cas, l'*e instable* peut être considéré comme support syllabique d'insistance (ibid.). Les orateurs prononcent l'*e instable* en grand nombre, car ils ont, d'une part, besoin d'expressivité. D'autre part, ils s'approchent dans leurs discours de la forme écrite, voire de la conception de la distance, ce qui a toujours été considérée «comme une sorte d'idéal» (ibid., 107). Dans les années 80, l'*e d'appui*⁶ apparaît dans les conversations spontanées des jeunes. Léon (1992, p. 145) attribue, d'un côté, à ces *e instables* qui ne surgissent que dans le langage des jeunes une fonction identificatrice d'âge. De l'autre côté, il y attribue une fonction impressive, l'*e instable* étant signal de conduite situationnelle et émotive, par exemple, dans une interjection: «Merde!» (ibid., 146). Plus tard, Léon (1993, p. 192) émet l'hypothèse, en se basant sur les résultats de ces recherches, que l'*e instable* final marque surtout un parlé féminin emphatique et c'est ainsi que l'*e instable* final devient, à côté de l'indice d'âge, indice de sexe.

Il en résulte que l'*e d'appui* surgi dans les dernières années peut figurer comme indice d'âge ou indice de sexe (ou les deux en même temps). De plus, il n'apparaît que dans des actes de parole marqués par l'émotion où il acquiert une valeur expressive, émotionnelle (Schafroth 1999, p. 138). Selon Hansen et Mosegaard Hansen (2002, p. 90), on peut attribuer à ce phénomène une fonction pragmatique dans la communication.

Hansen et Mosegaard Hansen (ibid., p. 105) prétendent que le locuteur réalise l'*e instable* final, nommé désormais l'*e prépausal*⁷, afin d'attirer l'attention de son interlocuteur «sur un élément important dans le discours» et de «solliciter [sa] compréhension et/ ou [son] approbation». Les linguistes (ibid.) soutiennent les propos de Léon et constatent l'apparition de l'*e prépausal* dans des parles plutôt jeunes et spontanés. Contrairement à Léon, Hansen et Mosegaard Hansen ne considèrent pas ce phénomène comme indice d'âge ou de sexe. Les linguistes proposent de prendre en considération deux faits suivants pour expliquer l'apparition de l'*e prépausal* dans des situations informelles. D'une part, il ne faut oublier que ce phénomène est plutôt

⁶ Pour le terme voir Fonagy 1989, p. 225.

⁷ Pour le terme voir Hansen et Mosegaard Hansen 2002, p. 92.

stigmatisé en français normatif, surtout par les locuteurs plus âgés, alors qu'il jouit d'un certain prestige parmi les locuteurs jeunes. D'autre part, la réalisation de l'*e prépausal* constitue «une stratégie interactionnelle qui cherche le rapprochement entre les interlocuteurs» (ibid., 105-106). Somme toute, Hansen et Mosegaard Hansen (ibid., p. 91) attribuent au phénomène de l'*e prépausal* non seulement une fonction pragmatique, mais aussi une fonction d'adjonction et finissent par proposer de faire désormais une distinction nette entre les fonctions classiques de l'*e instable* et celles de l'*e prépausal*, ce dernier ayant une valeur de marque discursive (ibid., p. 106).

Résumons les théories évoquées plus haut. Il s'ensuit que l'*e instable* peut se maintenir à l'initiale absolue ainsi que se réaliser en syllabe finale devant la pause dans des discours différents: on trouve le grand nombre d'*e instables* dans le style oratoire, ainsi que dans des parlars spontanés. Mais ce qui marque tous ces discours différents c'est la fonction pragmatique de l'*e instable* que nous retrouvons aussi dans le premier discours.

Il ne faut pas quand même oublier le fait que l'étudiante tenant le discours A n'est pas une locutrice native. Le locuteur natif aurait éventuellement présenté le monologue d'une autre manière. A ce sujet, Hansen et Mosegaard Hansen (ibid., p. 94) remarquent qu'un locuteur natif se sert des mécanismes qui se trouvent au niveau subconscient, alors que le locuteur non-natif acquiert des connaissances dans l'enseignement et agit alors plus consciemment. On peut supposer que l'étudiante a présenté le monologue en se basant sur les règles de la (non)-réalisation de l'*e instable* apprises lors des cours de la phonétique française. Si c'est le cas, l'*e instable* exerce des fonctions impressives dans le discours A. Donc, l'*e instable* ne peut pas être considéré comme un indice primaire, mais comme un des signaux de conduite occasionnelle et émotive selon Léon (1993).

L'étudiante qui joue la scène a l'intention d'impressionner, voire d'épater l'auditoire, le jury y compris. En plus, elle a besoin d'être claire pour que son message entier, vu son originalité, soit compris par tout le monde. C'est pourquoi elle recourt à des phénomènes de *renforcement*⁸ dont l'un est, par exemple, la réalisation de l'*e instable* à l'initiale absolue de l'énoncé et en syllabes finales devant la pause. De plus, on pourrait même supposer que le monologue évoque⁹ en quelque sorte le phonostylème du

⁸ Pour le terme voir Léon 1971, p. 107.

⁹ Pour le terme d'évocation voir Coseriu 1994, p. 137.

discours public. Vu cela, nous avancerons la thèse en concluant que c'est grâce au mélange inattendu des éléments de l'immédiat au niveau lexical et des éléments de la distance au niveau phonologique que l'étudiante a réussi à épater le jury et à remporter le premier prix.

3.2. Discours B

Dans le deuxième discours, nous retrouvons, d'un côté, l'amuïssement du grand nombre d'*e instables*. De l'autre côté, la voyelle surgit «en masse» dans les dernières répliques du dialogue. Étudions d'abord les cas où l'*e instable* chute. Dès le début nous estimerons que le monologue reflète le niveau familier qui a la tendance, entre autres, d'omettre beaucoup d'*e instables* facultatifs et dont les traits principaux sont bien exposés par Léon (1971, p. 103-104).

Le niveau familier est caractérisé par un ton relâché, par la spontanéité de la parole, par des phénomènes d'hésitation, d'interruptions, etc. Le locuteur a souvent besoin de brièveté, c'est pourquoi il articule avec le maximum d'économie en supprimant spontanément beaucoup de phonèmes ou de syllabes (ibid., p. 104-105). En outre, Léon sépare le niveau familier en deux genres: d'une part, il parle du genre cultivé, d'autre part, du genre vulgaire. En procédant de la sorte, le phonéticien se réfère aux critères différents qui permettent de distinguer le genre familier cultivé du genre vulgaire (ibid.).

Léon (1971) a d'abord recours à l'aspect phonologique de la langue et écrit dans son *Essais de phonostylistique*

[qu'il] est évident que l'amuïssement du *b* dans «obstiné», prononcé [ostine], caractérise non seulement un style familier mais encore un genre vulgaire alors que la chute du [ə] et du [r] de «peut-être» ne choque personne cultivée, dans une conversation familière (p. 105).

Ensuite, Léon (1979, p. 57) se réfère l'approche variationniste en prétendant que la distinction des styles dépend de la situation en question, ainsi que du degré de culture du locuteur. Enfin, Léon (1993, p. 202) élabore le phonostylème du français familier et le phonostylème du français populaire et constate que les deux phonostylèmes ont beaucoup de traits communs. Ainsi le français populaire supprime-t-il beaucoup de liaisons facultatifs, d'*e instables*, d'autres phonèmes, etc., mais il n'est pas, en cela, différent du français familier. Pour pouvoir attribuer à l'énoncé «l'étiquette» populaire

ou familier, Léon (ibid., p. 96) propose de prendre en considération des critères communicatifs.

Si l'on prend comme point de départ l'émission du message, l'énoncé peut être considéré comme populaire lorsque l'émetteur y accumule, consciemment ou inconsciemment, plusieurs traits phonétiques du français populaire et lorsqu'il fait une infraction à une règle stricte (ibid., p. 201). Mais si l'on part de la réception du message, l'énoncé peut être jugé populaire, voire vulgaire, même s'il ne contient pas beaucoup de traits phonétiques populaires. Dans ce cas, tout dépend du statut social du récepteur, de son âge, de son niveau d'éducation, etc. A ce propos, Léon écrit

[qu'un] groupe de juges d'une classe sociale âgée, favorisée, aura plus facilement tendance qu'un groupe de jeunes d'une classe moyenne à attribuer l'étiquette «populaire» plutôt que «familiale» à un phonostyle de conversation courante spontanée (ibid., p. 96).

Le phonéticien en déduit que la seule constatation de la chute du grand nombre d'*e instables* dans un discours quelconque ne suffit pas pour pouvoir y attribuer l'étiquette familier ou même populaire.

Voyons alors le discours B de plus près. Avant tout, il ne faut pas oublier que le dialogue a été présenté par les locuteurs non-natifs. Le premier locuteur, qui est un voyageur, essaie selon nous de reconstruire ou d'imiter le niveau phonique de l'immédiat. Il fait semblant de s'exprimer d'une façon relâchée et même spontanée. Sur le plan articulatoire, nous constatons la chute de nombreux *e instables*. En plus, nous retrouvons la chute du phonème [r] dans les mots tels que «faire», «dire» et des syllabes finales dans les groupes de mots tels que «j'boucle», «j'vais prendre» (réplique 1). Le second locuteur, employé de la SNCF, s'exprime également de la manière détendue et spontanée: nous constatons, par exemple, l'amuissement fréquent d'*e instables* dans la réplique 5. Ensuite nous relevons la mise en relief des mots «Caen» et «quand» (répliques 5, 6, 8) que les deux locuteurs font à l'aide de l'élévation du ton et de l'accent d'insistance sur le [k].

Passons maintenant aux exemples où l'*e instable* se maintient dans le dialogue. Selon Léon (1996, p. 78), on ne trouve beaucoup d'*e instables* dans un texte conçu dans le code parlé que dans le cas où les interlocuteurs deviennent plus expressifs. Le calembour sur lequel le sketch est basé complique la communication des sujets parlants. On voit bien que plus le dialogue avance, plus les émotions gagnent les interlocuteurs.

L'employé de la SNCF s'énerve à tel point qu'il recourt à l'emphase par découpage syllabique (Léon 1993, p. 143). Le procédé qu'on trouve d'ailleurs, comme le remarque Léon (ibid.), aussi bien dans des conversations familières que dans des discours oratoires, consiste à la réalisation détachée des syllabes et au maintien de tous les *e instables* qui se trouvent dans l'énoncé. La réplique 7 du dialogue en est le meilleur exemple: «si-vous-ne-me-le-dites-pas!» La réalisation de l'*e instable* dans la réplique 8 («je») et dans la réplique 9 («ne») est due, selon nous, au même facteur de l'expressivité.

En résumé, nous dirons que les locuteurs non-natifs ont réussi à imiter le niveau familial d'une conversation spontanée. Comme dans le discours A, l'*e instable* exerce une fonction pragmatique dans le dialogue B. La chute de l'*e instable* et d'autres phonèmes permet, d'un côté, de créer une situation familière, d'évoquer le style oral. De l'autre côté, le maintien d'*e instables* permet aux interlocuteurs de manifester leurs émotions. Nous en concluons donc que l'*e instable* peut être considéré comme un des signaux de conduite occasionnelle et émotive dans le discours B.

3.3. Discours C

Passons à l'analyse du dernier discours. Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, le professeur a présenté un passage décrivant les buts de son cours magistral de deux manières différentes. D'abord il a lu le texte à haute voix et nous avons pu repérer de nombreux *e instables* prononcés, des liaisons réalisées, une syllabation très nette, ainsi qu'une intonation harmonieuse. Puis le professeur a répété les morceaux lus et en a expliqué le sens. Cette réalisation du texte a été marquée par la chute du grand nombre d'*e instables*, par la non-réalisation de liaisons facultatives, par des ruptures ainsi que par la présence des éléments de remplissage comme *eah*. Somme toute, le texte conçu dans le code écrit a été réalisé à l'oral, d'une part, d'une façon formelle ou distante et, d'autre part, d'une façon informelle ou immédiate. Nous voyons bien que le nombre d'*e instables* prononcés varie dans les deux cas. Alors, la problématique pareille a été abordée par Lucci (1976) dans son article *Le mécanisme du E muet dans différentes formes de français parlé*.

Lucci (ibid., p. 92) étudie, entre autres, trois grands types de messages oraux: la conférence, la lecture du texte de conférence et la lecture du texte de journal. Ainsi, le phonéticien constate que le nombre d'*e instables* réalisés varie chez le même locuteur selon le type du message choisi: lors de la conférence le taux d'*e instables* prononcés s'élève à 38,5 %, lors de la lecture du texte de la conférence à 33,6% et lors la lecture du texte de journal à 44,5%. Ce qui étonne le linguiste c'est que le taux d'*e instables* réalisés pendant la conférence est supérieur au taux d'*e instables* réalisés pendant la lecture du texte de la conférence, alors que normalement on s'attend au résultat inverse (ibid.). Voyons donc à l'aide du schéma suivant, élaboré par l'auteur de ce travail, comment Lucci a résolu ce problème.

Réalisation du message à l'oral			
message fixé dans la graphie		message non fixé dans la graphie	
Discours connu au préalable	Discours inconnu au préalable	Préparation préalable au discours	Spontanéité du discours
Le grand nombre d' <i>e instables</i> omis	Le plus grand nombre d' <i>e instables</i> réalisés	Le grand nombre d' <i>e instables</i> réalisés	Le plus grand nombre d' <i>e instables</i> omis
3	1	2	4

Schéma 2: Réalisation du message à l'oral (d'après Lucci 1976)

Nous avons pris comme point de départ la réalisation du message à l'oral. Avant de procéder, il faut choisir entre le message fixé dans la graphie dont l'exemple sera un texte de conférence et le message non fixé dans la graphie dont l'exemple sera une interview de presse. Lucci (1976, p. 93) prétend alors que «la connaissance ou la non-connaissance préalable du texte à lire a une incidence sur la variabilité des réalisations» de l'*e instable*. Ainsi le locuteur réalisera-t-il beaucoup d'*e instables* pendant la lecture du texte inconnu afin d'en faciliter le décodage et d'en augmenter l'intelligibilité (1). Par contre, le locuteur n'aura pas la difficulté de décoder le texte déjà connu et il y omettra plus facilement le grand nombre d'*e instables* (3). Le taux d'omission d'*e instables* dans ce cas peut être même supérieur à celui-là dans l'interview de presse ou la conférence (2). Ce résultat est dû au fait que le succès de l'interview dépend de la préparation préalable des interlocuteurs, de leur concentration, du tempo et de la redondance de leur parole. Plus les interlocuteurs viseront à produire un effet sur l'auditoire, plus ils parleront consciemment, plus d'*e instables* ils réaliseront.

Finalement, le locuteur réalisera le moins d'*e instables* dans la conversation spontanée parce qu'il n'a pas besoin de redondance de la parole dans ce cas, la situation elle-même étant redondante (4) (ibid.).

Au premier abord, la théorie de Lucci nous a paru convaincante surtout si l'on prend en considération la remarque de l'auteur que cette théorie ne s'applique qu'aux locuteurs «ayant une expérience dans le maniement de la langue sous ses formes diffères (lecture, dialogue)» (ibid., p. 101). En nous basant sur le schéma 2 et sur la remarque de Lucci, nous pourrions, semble-t-il, facilement expliquer pourquoi le professeur a réalisé beaucoup d'*e instables* pendant la lecture du texte et en a omis le grand nombre pendant l'explication des mots-clés. Mais en vérité la théorie de Lucci ne fonctionne que partiellement dans ce cas parce que nous savons que le professeur connaissait le texte au préalable puisque c'est lui-même qui l'a écrit. Aurions-nous retrouvé la même quantité d'*e instables* si le texte avait été lu par un étudiant? Ou par un autre professeur? La théorie de Lucci serait alors suffisante au cas où l'on prendrait en considération l'intention du sujet parlant. Autrement dit, si l'on suppose que le locuteur omet le grand nombre d'*e instables* en récitant des vers classiques parce qu'il veut imiter le discours spontané. Et par contre, il réalise beaucoup d'*e instables* dans une conversation familière pour imiter un discours public. Malheureusement, si l'on prend pour point de départ la nature du message, il sera très difficile, selon nous, d'expliquer les buts communicatifs du locuteur.

Le modèle phonostylistique de Léon (1993) nous paraît sûrement plus réussi que la théorie de Lucci parce qu'il permet d'expliquer tous les cas de la (non)-réalisation de l'*e instable*. En 1966 déjà, Léon propose de tenir compte des recherches menées dans la psycholinguistique en écrivant: «[que l'*e instable*] réapparaît chaque fois que le message parlé nécessite une augmentation de la redondance» (p. 121). Le locuteur veut être compris par l'auditeur et, afin de rendre son discours clair et compréhensible, il se sert des mécanismes de la langue dont il n'est même pas toujours conscient (ibid.).

De même que Lucci, Léon estime que la réalisation de l'*e instable* se voit prédéterminée dans la plupart des cas. Mais contrairement à Lucci, Léon (1993, p. 299) prétend que ce n'est pas nécessairement la nature du message qui provoque le maintien de la voyelle: le phonéticien écrit «[qu'une] variante est toujours motivée par le contexte, le milieu ou la situation de communication». Pourquoi les présentateurs du

journal télévisé réalisent-ils beaucoup d'*e instables* et de liaisons? On pourrait penser suivant Lucci (1976) que les présentateurs sont influencés par la graphie et par la nécessité de décoder le texte qu'ils sont en train de lire. Mais est-ce qu'ils lisent toujours des textes inconnus? Suivant Léon (1993, p. 304), nous affirmerons que les présentateurs du journal sont confrontés inconsciemment ou consciemment à la conception du *beau langage* qui est liée pour beaucoup de gens à la forme littéraire écrite qui présuppose la réalisation fréquente de l'*e instable*. Dans la diction poétique, par exemple, l'auditeur s'attend généralement à trouver beaucoup d'*e instables* prononcés selon les règles classiques. A ce propos, Léon dit

[que] même en l'absence de toute donnée statistique, on peut affirmer que le nombre des *e instables* prononcés décroît à mesure qu'on s'éloigne d'une certaine conception littéraire de la langue. Un indice certain en est donné par les écrivains. Lorsqu'on veut faire familier ou vulgaire, il suffit de remplacer les E caducs par un apostrophes; c'est bien ce qui prouve à quel point, dans la conscience des sujets parlants, le maintien de cette voyelle est associé aux genres littéraires (ibid., p. 78).

A part cela, l'*e instable* surgit dans les derniers temps non seulement dans les messages qui nécessitent une augmentation de l'intelligibilité, mais dans le cas où doit se marquer le statut du locuteur ou son appartenance au groupe quelconque (Léon 1993, p. 194). Alors, le fait que le professeur réalise beaucoup d'*e instables* pendant la lecture d'un texte ne doit pas, selon Léon, nous étonner, son choix étant motivé par la situation du cours magistral, par le niveau de sa culture, etc. La réalisation fréquente de l'*e instable* lors de la lecture du texte peut être considérée comme un des signaux de conduite professionnelle et occasionnelle du maître de conférences. En plus, le maintien de l'*e instable* peut être considéré même comme un des indices de sociolecte puisque le professeur fait l'impression d'être issu d'une famille appartenant à la couche favorisée. L'omission du grand nombre d'*e instables* pendant l'explication des mots-clés peut être vue comme un des signaux de conduite émotive et occasionnelle: nous supposons que dans ce cas le professeur voulait être présent, spontané, voire familier. Somme toute, le maître de conférences a réussi - par le changement de sa manière de lecture - à attirer la plus grande attention des étudiants aux buts et au déroulement de son cours magistral.

Conclusion

Par le présent travail, nous avons cherché à démontrer la complexité du phénomène de l'*e instable* en français contemporain. L'*e instable* pose beaucoup de problèmes aux phonéticiens qui à leur tour recourent aux différentes approches afin d'en expliquer le fonctionnement à l'oral.

Nous avons pris pour point de départ l'approche variationniste en analysant des énoncés complexes. En nous appuyant sur le modèle phonostylistique fonctionnel de Léon (1993), nous avons montré à l'exemple de trois discours que l'*e instable* peut exercer des fonctions identificatrices et/ou impressives dans le message. Entre autres, nous avons constaté que, dans des discours spontanés, on retrouve en général beaucoup moins d'*e instables* réalisés que dans des discours formels. Mais si le sujet parlant devient plus expressif, l'*e instable* surgit en grand nombre même dans des énoncés conçus dans le code parlé. L'*e instable* exerce dans ce cas une fonction pragmatique et peut donc être considéré comme support syllabique d'insistance.

En plus, nous avons essayé, en soutenant les idées de Lucci (1983), de faire ressortir l'interdépendance des paramètres prosodiques, sémantiques, pragmatiques. Le fait que le fonctionnement de l'*e instable* dépende de beaucoup de facteurs rend nécessaire l'étude globale de la variation phonique. Par conséquent, il ne suffit pas de nos jours d'étudier les règles classiques régissant la (non)-réalisation de l'*e instable*, mais il faut tenir compte des recherches menées dans la linguistique variationnelle, la psycholinguistique, etc. Cette tâche ne doit pas paraître très difficile, le fonctionnement de l'*e instable* ayant «une tendance à la variation systématique» (ibid., p. 80).

Bien que la (non)-réalisation de l'*e instable* soit, selon Léon (1993), dans la plupart des cas prédéterminée par le contexte, le milieu ou la situation de communication, il y a toujours des exceptions ou de nouvelles tendances qui font les études de la variation passionnantes. A ce propos, il nous semble intéressant de continuer les recherches menées par Hansen et Mosegaard Hansen (2002) afin de définir les nouvelles fonctions de l'*e prépausal* dans le contexte immédiat.

Bibliographie

- Bazytko, Slawomir (1981): „Le statut de [ə] dans le système phonématique du français contemporain et quelques questions connexes“. *La linguistique* 17, 91-101.
- Bühler, Karl (1934): Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache. Stuttgart: Fischer.
- Cornulier, Benoît de (1975): „Le droit d'è: è et la syllabicit  “. *Cahiers de Linguistique, d'Orientalisme et de Slavistique* 5-6, 101-117.
- Coseriu, Eugenio (1994): Textlinguistik. Eine Einf  hrung. T  bingen: UTB Francke.
- Dausens, August (1973): Etudes sur l'e instable dans le fran  ais familier. T  bingen: Niemeyer.
- Dell, Fran  ois (1973): Les r  gles et les sons. Paris: Hermann.
- Dupr  , Paul (  d.) (1972): Encyclop  die du bon fran  ais dans l'usage contemporain. Paris:   ditions de Tr  vise.
- Eschmann, J  rgen (1984): Texte aus dem „fran  ais parl  “. T  bingen: Narr.
- F  nagy, Ivan (1989): „Le fran  ais change de visage?“ *Revue romane* 24, 225-254.
- Grammont, Maurice (1894): „La loi de trois consonnes“. *M  moires de la Soci  t   de Linguistique de Paris* 8, 53-90.
- Hansen, Anita Berit; Mosegaard Hansen, Maj-Britt (2002): „Le [ ] pr  pausal et l'interaction“, in: Id. (  d.), Structures linguistiques et interactionnelles dans le fran  ais parl  . Kopenhagen: Museum Tusulanum Press, 89-109.
- Koch, Peter; Oesterreicher, Wulf (1985): „Sprache der N  he – Sprache der Distanz. M  ndlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte“. *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43.
- Koch, Peter; Oesterreicher, Wulf (1990): Gesprochene Sprache in der Romania: Franz  sisch, Italienisch, Spanisch. T  bingen: Niemeyer.
- Koch, Peter; Oesterreicher, Wulf (2001): „Langage parl   et langage   crit“, in: Holtus, G.; M. Metzeltin; Ch. Schmitt (  d.), Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL) I, 2. T  bingen: Niemeyer, 584-627.
- L  on, Pierre (1966): „Apparition, maintien et chute de “e caduc”. *La linguistique* 2, 111-122.
- L  on, Pierre (1970): „Aspects phonostylistiques de l'articulation et des   l  ments prosodiques dans le fran  ais parl  “. *Le fran  ais dans le monde* 76, 6-18.
- L  on, Pierre (1971): Essais de phonostylistique. Paris: Didier.

- Léon, Pierre (1979): „Modèles et fonctions pour l’analyse de l’énonciation“. *Le français dans le monde* 145, 54-69.
- Léon, Pierre (1992): *Phonétisme et prononciations du français*. Paris: Nathan.
- Léon, Pierre (1993): *Précis de phonostylistique: Parole et expressivité*. Paris: Nathan.
- Lucci, Vincent (1976): „Le mécanisme du E muet dans différentes formes de français parlé“. *La linguistique* 12-2, 87-104.
- Lucci, Vincent (1982): „Prosodie, phonologie et variation en français contemporain“. *Langue française* 60, 73-84.
- Ludwig, Ralph (1998): *Korpus: Texte des gesprochenen Französisch. Materialien I*. Tübingen: Narr.
- Meisenburg, Trudel; Selig, Maria(1998): *Phonetik und Phonologie des Französischen*. Stuttgart: Klett.
- Rey, Alain (éd) (2001): *Le Grand Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Schafroth, Elmar (1999): „Zur Virtualität des [ə]: Forschungsbericht, Fragen und Ergebnisse zu einem bekannten Phänomen“. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 109, 113-147.
- Scheer, Tobias (2000): „L’immunité de schwa en début de mot“. *Langue française* 126, 113-126.
- Söll, Ludwig (1985): *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*. Berlin: E. Schmidt.
- Walter, Henriette (1990): „Une voyelle qui ne veut pas mourir“, in: Green, J. N.; Wendy Ayres-Bennett (éd.), *Variation and change in French*. London: Routledge, 27-36.
- Weber, Heinrich (1996): *Pragmatik und Stilistik*. Vorlesung im SS 1994, Skript. Tübingen.